Informations de base

2000/2037(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Les nouvelles frontières du livre: édition électronique et impression "on demand" **Subject** 4.45.08 Activités artistiques et culturelles, livres et lecture, arts	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CULT Culture, jeunesse, éducation, médias et sports	O'TOOLE Barbara (PSE)	29/02/2000

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/04/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/01/2001	Vote en commission		Résumé
09/01/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0005/2001	
01/02/2001	Décision du Parlement	T5-0057/2001	Résumé
01/02/2001	Débat en plénière		
01/02/2001	Fin de la procédure au Parlement		
21/09/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2000/2037(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/5/12603

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0005/2001	09/01/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0057/2001 JO C 267 21.09.2001, p. 0023-0083	01/02/2001	Résumé

Les nouvelles frontières du livre: édition électronique et impression "on demand"

2000/2037(INI) - 01/02/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Barbara O'TOOLE (PSE, UK), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Toutefois, la plénière n'a pas précisé la date à laquelle devait se tenir l'Année européenne du livre et de l'alphabétisation, comme le souhaitait la commission. La plénière invite également la Commission à proclamer le 23 avril de chaque année, la "Journée européenne de la lecture". Les États membres sont en outre appelés à faciliter l'accès des jeunes à la lecture.